

Année universitaire 2019 - 2020

INSPÉ Clermont Auvergne

**DOCUMENT COMPLEMENTAIRE AUX
REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET
A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES ET
DES COMPETENCES**

Conseil d'école de l'INSPÉ : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Conformément aux Règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances, il convient de définir les modalités spécifiques à la composante :

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : **15 minutes**

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? **Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômes) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF**

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. **L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE**

Nombre d'absences tolérées pour les épreuves d'évaluation continue :

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées : OUI

Licence	Licence Professionnelle	Master	Autre <i>(préciser : DUT, études en santé, études d'ingénieur...)</i>
	1 absence	1 absence	

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.
 - En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.
 - En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation : L'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Diplôme d'Accès
aux Etudes Universitaires
(DAEU)**

Conseil d'école de l'INSPÉ : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : *COCHETEL Grégoire ; Gregoire.COCHETEL@uca.fr*

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

Pas de parcours mais 2 filières

- *DAEU A Filière littéraire*
- *DAEU B Filière scientifique*

Contact en scolarité :

- *VIDAL Christelle ; Christelle.VIDAL@uca.fr*
- *ANDRE Céline ; Celine.ANDRE@uca.fr*

Stages

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées.

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et renvoyé en seconde chance.
 - En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en seconde chance.
 - En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : **15 minutes**

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2nde chance les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les étudiants inscrits en DAEU (FC) ne peuvent bénéficier du RSE de par leur statut.

Maquettes de la formation :

DAEU A

	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
	Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Module Français	EvC	40%		E/O					1	Ecrit	3h
	EvT	60%	1	Ecrit	3h						
Module Anglais	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						
Module Histoire-Géographie	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	3h
	EvT	60%	1	Ecrit	3h						
Module SVT	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						
Module Mathématiques	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

DAEU B

Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
	Evaluation initiale					RSE			Seconde chance		
	Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Module Français	EvC	40%		E/O					1	Ecrit	3h
	EvT	60%	1	Ecrit	3h						
Module Mathématiques	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						
Module Physique-Chimie	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						
Module SVT	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						
Module Anglais	EvC	40%		Ecrit					1	Ecrit	2h
	EvT	60%	1	Ecrit	2h						

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Licence professionnelle
Gestion et accompagnement
de projets pédagogiques**

Conseil d'école de l'INSPÉ : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

CURY Philippe : philippe.cury@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours : Métiers de la santé : Prévention et Éducation à la santé

Contact en scolarité : PLANCHAT Emmanuelle, emmanuelle.planchat@uca.fr

Assiduité aux enseignements (Rappel de ce qui a été défini pour l'ensemble des formations de la composante)

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires en formation continue.

Quelles sont les UE concernées ? Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? CM, TD, TP.

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant : l'absence n'a pas d'effet sur l'assiduité.

Stages

Calendrier : après la signature de la convention, le stage se déroule tout au long de la formation, dans le cadre du calendrier universitaire.

Durée : 12 semaines minimum ou 420 h minimum, massé ou filé.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue (Rappel de ce qui a été défini pour l'ensemble des formations de la composante)

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
 - En cas d'une seconde absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
 - En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.

- *En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.*

Accès à la salle d'examen *(Rappel de ce qui a été défini pour l'ensemble des formations de la composante)*

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : 15 minutes

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- *Choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant*
- *Obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne, ...)*
- *Obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue)*

Le RSE ne peut pas concerner les stages et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

**Licence professionnelle Gestion et accompagnement de projets pédagogiques –
Parcours : Métiers de la santé : prévention et éducation à la santé**

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Enseignements fondamentaux en prévention et éducation à la santé	21	7	EvC EvT	66% / 33%	2 1	A E	2h	2	E+ A	E : 2h	1	E	2h
UE 2 : Développement professionnel et personnel	9	3	EvC		3	A		1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : A (UE1 + UE 2) : dossiers à rendre

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des UE	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 3 : Approfondissement et / ou découverte à partir d'étude de cas	9	3	EvC		3	A		1	E	2h	1	E	2h		
UE 4 : Projet tuteuré	9	3	EvC	66%	2	A		<i>Le RSE ne peut pas concerner les stages et les projets tuteurés</i>			1	O	30'		
			EvT	33%	1	O	30'								
UE 5 : Stage	12	4	EvC	66%	2	A								1	O
			EvT	33%	1	O	30'								

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : A (UE3 + UE4 + UE5) : dossiers à rendre

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**MEEF
Premier degré**

Conseil d'école de l'ESPE : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

RIVIERE Olivier (olivier.riviere@uca.fr)

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Entrée dans le métier - RIVIERE Olivier, olivier.riviere@uca.fr

Contact en scolarité :

BARBIN Nathalie, nathalie.barbin@uca.fr

Assiduité aux enseignements :

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? **Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF**

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. **L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE**

Stages

M 1 : du 30/09 au 16/10/2018 et du 22/01/2019 au 07/02/2020

M2B : du 04/11/2019 au 13/12/2019 at du 22/01/2020 au 07/02/2020

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

- **Absences aux épreuves d'évaluation continue :**

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

- En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
- En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : **15 minutes**

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées lors de l'évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée lors de l'évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

- Au M1 : Pour les UE11, UE12 et UE13, toute note strictement inférieure à 6 rend l'UE non compensable.
- Au M2 : Pour les UE32, UE41 et UE42, toute note strictement inférieure à 6 rend l'UE non compensable.

Maquettes de la formation :

MASTER mention : MEEF 1^{er} degré - Parcours : Entrée dans le métier

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : PEDAGOGIE													
EC 1 : Apprentissage, Enseignement, Institution et pratique pédagogique	9	1	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
EC 2 : Initiation à la recherche		Évalué au S2											
UE 12 : DIDACTIQUES ET PRATIQUES DE CLASSE-1													
EC 1 : Mathématiques	9	0.5	EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	2h
EC 2 : Français		0.5	EvC		3	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 13 : DIDACTIQUES ET PRATIQUES DE CLASSE-2													
EC : POLYVALENCE (Histoire, Géographie, Education Civique et Moral, SVT, SPT, Histoire des arts, arts visuels, musique et EPS)	12	1	EvT		2	E	2x2h	2	E	2x2h	2	E	2x2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : UE13 : deux disciplines parmi les 9 enseignées seront interrogées. Examen de 2x2H (2 épreuves).

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : PEDAGOGIE													
EC 1 : Apprentissage, Enseignement, Institutionnelle et pratique pédagogique	9	0.7	EvT/EvC	70%EvT	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
30%EvC				2	O	10min							
EC 2 : Initiation à la recherche		0.3	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 3 : Questions éthiques et juridiques du numérique		Évalué dans le cadre du C2i2e											
UE 22 : DIDACTIQUES ET PRATIQUES DE CLASSE-1													
EC 1 : Mathématiques	9	0.35	EvC		3	E	2h	1	E	2H	1	E	2H
		0.15	EvC			2A							
EC 2 : Français		0.50	EvC		2	E		1	E	2H	1	E	2H
EC3 : Renforcement disciplinaire													

UE 23 : DIDACTIQUES ET PRATIQUES DE CLASSE-2													
EC : POLYVALENCE : - Option prise dans un de ces domaines : (Domaine Sciences, Domaine Sciences Humaines, Domaine Arts) - EPS	6	0.5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		0.5	EvC		2	O/E		1	E	2h	1	E	2h
UE24 Langue vivante													
EC : Langue vivante	6	1	EvC		2	O/E		1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE23 : EPS + choix par l'étudiant de suivre un des 3 domaines. Examen de 2h pour l'option et oral pour l'EPS

A : dossier

MASTER mention : MEEF 1^{er} degré - Parcours : Entrée dans le métier

M2 Semestre 3 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : PEDAGOGIE													
EC1 : Pratiques pédagogiques et culture commune (dont 6H TP pour des Regards croisés, didactiques et pédagogiques)	15	1	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
EC2 : C2i2e			Évalué au travers de la certification										
UE 32 : DIDACTIQUES ET PRATIQUES DE CLASSE													
EC1 : Mathématiques	15	0.5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
EC2 : Français		0.5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
EC3 : Enseignement civique et moral/EPS		Évalué au S4											
EC4 : Option prise dans un de ces domaines : Domaine Sciences, Domaine Sciences Humaines, Domaine Arts													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 41 : PEDAGOGIE															
EC1 : Pratiques pédagogiques et culture commune (dont Regards croisés, didactiques et pédagogiques et Journée d'étude inter-mention cycle 3)	6	1	Non évalué au S4												
EC2 : Mathématiques/ Français															
EC3 : Enseignement civique et moral/EPS															
EC4 : Option prise dans un de ces domaines : Domaine Sciences, Domaine Sciences Humaines, Domaine Arts			EvT		1	A		1	A		1	A			
C2i2e			Evalué au travers de la certification												
UE42 : DIDACTIQUE DES LANGUES VIVANTES															
EC : Didactique des langues vivantes	6	1	EvT		1	A		1	A		1	A			
UE 43 : STAGES ET MEMOIRE - OPTION A															
EC1 : Analyse de pratique en stage	18	0,4	EvT		1	O	30 min	1	O	30 min	1	O	30 min		
EC2 : Mémoire d'Initiation à la recherche		0,6	EvT		2	M+O	45 min	2	M+O	45 min	2	M+O	45 min		
UE 44 : STAGES ET MEMOIRE - OPTION B															
EC1 : Analyse de pratique en stage	18	0,2	EvT		1	O	20 min	1	O	20 min	1	O	20 min		

EC2 : Mémoire d'Initiation à la recherche		0,6	EvT		2	M+O	45 min	2	M+O	45 min	2	M+O	45 min
EC3 : Partenariats et stage hors Education Nationale		0,2	EvC		3	A+E+O	30 min	2	A+O	30 min	2	A+O	30 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : L'évaluation portera sur les EC 3 et 4 Le dossier pourra être effectué sur n'importe laquelle des matières de la polyvalence enseignée au S3 ou au S4.

UE 41 A : Dossier

UE 42 A : Dossier + fichier son

UE 44 A : RAPPORT DE STAGE

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

Master MEEF Second degré

Conseil d'école de l'ESPE : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Alex ESBELIN, Henri.ESBELIN@uca.fr

Intitulé des parcours de la mention et référents pédagogiques et responsables de parcours :

<i>Intitulé du parcours Allemand</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	WIND Priscilla Priscilla.Wind@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	OEHME Svea Svea.Oehme@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Anglais</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	BEDESTROFFER Magali Magali.Bedestroffer@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	HERVOUET-FARRAR Isabelle Isabelle.Hervouet@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Économie-Gestion</i>	
<i>Responsable du parcours-type</i>	SERRE Martine Martine.Serre@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Espagnol</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	CORDEROT Didier Didier.Corderot@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	CORRADO Danielle Danielle.Corrado@uca.fr
<i>Intitulé du parcours EPS-IE</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	BABUT Patrick Patrick.Babut@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	ROLLAND Cathy Cathy.Rolland@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Histoire-Géographie</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	MORAND Brigitte Brigitte.Morand@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	PONSARD Nathalie Nathalie.PONSARD@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Lettres classiques</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	POYET Thierry Thierry.Poyet@uca.fr
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	POIGNAULT Rémy Remy.Poignault@uca.fr
<i>Intitulé du parcours Lettres modernes</i>	
<i>Co-responsable du parcours-type</i>	POYET Thierry Thierry.Poyet@uca.fr

Co-responsable du parcours-type	VIET Nora Nora.Viet@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Lettres-Histoire-Géographie</i>	
Co-responsable du parcours-type	NOBLET Bertrand Bertrand.Noblet@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	MOREL Josiane Josiane.Morel@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Mathématiques</i>	
Co-responsable du parcours-type	HEURTEAUX Yanick Yanick.Heurteaux@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	ROUX Aurélie Aurelie.Roux@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Maths-Sciences</i>	
Co-responsable du parcours-type	ESBELIN Alex Alex.Esbelin@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	MERCIER Clotilde Clotilde.Mercier@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Physique-Chimie</i>	
Co-responsable du parcours-type	BADAUD-GARDY Frédérique Frederique.Badaud@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	LEMAIRE Marielle Marielle.Lemaire@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	LOIZEAU Frédéric Frederic.Loizeau@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Professeur documentaliste</i>	
Co-responsable du parcours-type	TRUPIER Étienne Etienne.Tripier@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	JAUD Floriane Floriane.Jaud@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)</i>	
Co-responsable du parcours-type	MULNET Didier Didier.Mulnet@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	BARBARIN Bernard Bernard.Barbarin@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Sciences de l'Ingénieur (St2i)</i>	
Responsable du parcours-type	LIMOGES Bruno Bruno.Limoges@uca.fr
Intitulé du parcours <i>Disciplines rares</i>	
Co-responsable du parcours-type	DANA Frédéric Frederic.Dana@uca.fr
Co-responsable du parcours-type	BRIAT Catherine Catherine.Briat@uca.fr

Contact en scolarité :

MOURGUES Hélène, Helene.Mourgues@uca.fr

Directrice des études :

BRIAT Catherine, catherine.briat@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? **Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF**

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. **L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE**

Stages

M1 : Du 18/11/19 au 29/11/19 et du 20/01/20 au 31/01/20

M2B : Du 16/09/19 au 18/10/19

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019 ; ils font l'objet d'un rapport écrit et la soutenance est facultative.

Évaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
 - En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
 - En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : 15 minutes

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées lors de l'évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée lors de l'évaluation initiale malgré les modalités de compensation : l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Les UE 43 et 48 de chacun des parcours ne sont pas compensables lorsque l'étudiant obtient une note strictement inférieure à 6/20.

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Allemand

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 11 : Tronc commun	3		EvC	50%	2	A		2	A					
			EvT	50%	2	E	1h-1h	2	E	1h-1h	1	E	2h	
UE 12 : Didactique disciplinaire et encadrement stage 1	6		EvC		2	E		2	E		1	E	1h	
UE 13 : Etude de la langue	6		EvC		2	A		2	A		1	A		
UE 14 : Culture disciplinaire 1 (littérature et civilisation)	9		EvC		2	A		2	A		1	A		
UE 15 : Initiation à la recherche 1	6		EvT		1	A		1	A		1	A		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Formation à distance : pas d'étudiants en RSE

UE 11 : A = Travail à rendre

UE 13 et 14 : A = Travail à distance en temps limité

UE 15 : A = Dossier à rendre

N.B. : parcours M1 uniquement à distance, pas de M2 allemand spécifique (M2 MEEF disciplines rares pour les fonctionnaires stagiaires étudiants)

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Encadrement stage et didactique disciplinaire	9	0,34	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC : Encadrement stage EC : Didactique disciplinaire			0,66	EvT		1	O	45'	1	O	45'	1	O
UE 23 : Traduction / Linguistique	6		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 24 : Culture disciplinaire 2 (Littérature et civilisation)	12		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

U22 et UE 23 : A = Dossier à rendre

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Anglais

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
			EvT	50%	2	E							
UE 12 : Didactique disciplinaire et encadrement stage 1	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 13 : Traduction grammaire	6	0,5	EvT		1	E	2h30	1	E	2h30	1	E	2h30
EC : Traduction			EvT		1	E	2h30	1	E	2h30	1	E	2h30
UE 14 : Culture disciplinaire 1	12	0,5	EvT		1	E	5h	1	E	5h	1	O	15'
EC : Littérature			EvT		1	E	5h	1	E	5h	1	O	15'
EC : Civilisation													
UE 15 : Initiation à la recherche	3		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Encadrement stage 2	3		EVT		1	A		1	A		1	A	
UE 23 : Traduction grammaire													
EC 1 : Traduction	6	0,5	EvC		2	E		1	E	2h30	1	E	2h30
EC 2 : Grammaire		0,5	EvC		2	E		1	E	2h30	1	E	2h30
UE 24 : Culture disciplinaire- 2	9		EvC	50%	2	E							
			EvT	50%	1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 25 : Didactique disciplinaire 2	9		EvC	50%	2	O							
			EvT	50%	1	O	30'	2	O	30'/1h	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 22 Encadrement stage 2 : A = un rapport de stage à rendre

UE 24 et 25 pour l'examen oral en EvT, le temps de préparation est commun aux 2 UE.

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Savoirs appliqués	9		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 33 : Stage et didactique disciplinaire	15		EvT		1	E	4h	1	E	4h	1	E	4H

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 32 : A = une vidéo ou un fichier son à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 43 : Stage et mémoire (option A)	15		EvC	34%	2	A + O	30'	Pas de RSE en option A			1	O	30'
			EvT	66%	2	M + O					2	M + O	30'
UE 44 : Savoirs appliqués	9		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 48 Stages et mémoire (option B)													
EC 1 : Mémoire	15	0,75	EvT		2	M + O	30'	2	M + O	30'	2	M + O	30'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE43 : A = Visite

UE44 : A = une vidéo ou un fichier son à rendre

UE 48 : A = diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Disciplines rares

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A						2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Option 1 : Langue vivante pour non spécialistes Option 2 : Savoirs disciplinaires appliqués (suivi total ou partiel (suivant les volumes et les crédits) de l'UE pour les disciplines linguistiques présentes sur un autre parcours) Option 3 : Enseignement spécifique	3		EvC		2	E						1	E	2h
			EvT		1	A						1	A	
			EvC		2	A						1	A	
UE 33 : Stage	6		EvT		1	A ou O	*					1	O	30'
UE 34 : Didactique 1	6		EvC		2	E/O						1 (2 pour les disciplines bivalentes)	O	30'
UE 35 : Approfondissements disciplinaires	9		EvC		2	E/O						1 (2 pour les disciplines bivalentes)	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

Pas de RSE dans ce parcours car il est exclusivement à destination des FSE

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 33 : A = Travail à rendre et *= Nature varie suivant discipline du stagiaire

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A						2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Langue ou partenariats Option 1 : Construire un projet en langue vivante étrangère Option 2 : Partenariats (pour les linguistes)	3		EvC		2	O						1	E	2h
			EvC		2	E+A				Pas de RSE	1	A		
UE 43 : Stage et mémoire (option A) EC 1 : Stage EC 2 : Mémoire	15	0,34	EvC		2	A+O	30'					1	O	30'
			EvT		2	M + O	40'				2	M + O	40'	
UE 44 : Didactique 2	6		EvC		2	E/O						1 (2 pour les disciplines bivalentes)	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 42 : A = Diapositive à commenter

UE 43 : A = visite sur lieu de stage

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Economie gestion

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
			EvT	50%	2	E							
UE 12 : Préparation écrit 1 : sciences de gestion (1 EC au choix) EC 1 : Gestion, finances EC 2 : Organisation, communication, ressources humaines EC 3 : Marketing	9		EvC		2	E		1	E	5 h	1	E	5 h
UE 13 : Préparation écrit 2 : épreuve de synthèse EC 1 : Droit-Economie EC 2 : Management	9	0,5	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
		0,5	EvC		2	E		1	E	3 h	1	E	3 h
UE 14 : Didactique et épistémologie EC 1 : Analyse de pratiques EC 2 : Pratique professionnelle	9	0,5	EvC		2	E + O		1	E	1 h	1	E	1 h
		0,5	EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	E	1 h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Initiation à la recherche	3		EvC		2	E		1	E	2 h	1	E	2 h
UE 23 : Préparation aux écrits (EC1, EC2, EC3 : 1 au choix) EC 1 : Gestion, finances EC 2 : Organisation, communication, ressources humaines EC 3 : Marketing EC 4 (obligatoire) : Droit, économie, management	6	0,5	EvC		2	E		1	E	5h	1	E	3 h
		0,5	EvC		2	E		1	E	5h			
UE 24 : Préparation oral 1 EC 1 : Compétences de l'enseignant EC 2 : Mise en situation professionnelle	9	0,5	EvC		2	E		1	E	1 h	1	E	1 h
		0,5	EvT		1	O	1 h	1	O	1 h	1	O	30'
UE 25 : Préparation oral 2 EC 1 : Présentation écrite EC 2 : Présentation orale	6	0,5	EvC		2	E		1	E	1 h	1	A	
		0,5	EvT		1	O	1 h	1	O	1 h	1	O	30'
UE 26 : Stage de pratique accompagnée	3		EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 23 : l'évaluation de 2nde chance regroupe l'EC obligatoire et l'EC au choix avec répartition du temps pour chaque EC au choix de l'étudiant

UE 25 : A = Travail à rendre

UE 26 : A = Dossier à rendre au semestre 2

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante pour non spécialiste	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvC		2	E		1	E	2 h	1	E	2 h
UE 34 : Initiation à la recherche	6		EvT		1	A		1	A		1	E	2 h
UE 35 : Veille informationnelle	9		EvC		2	E+O		1	E	3 h	1	E	3 h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 34 : A = Ecrit à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : « Construire un projet avec une langue étrangère »	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A) EC 1 : Stage	15	0,34	EvC		2	O		Pas de RSE en option A			1	O	40'
EC2 : Mémoire		0,66	EvT		2	M + O	40'				2	M + O	40'
UE 44 : Le monde entrepreneurial	6		EvC		2	E		1	E	2 h	1	E	2 h
UE 48 Stages et mémoire (option B) EC 1 : Mémoire	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Education physique et sportive (EPS IE)

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
			EvT	50%	2	E							
UE 12 : Réflexion socio-historique et épistémologique de l'EPS	6	0,5	EvT		1	E	5h	1	E	5h	1	E	3h
EC 121 : Analyse socio historique et épistémologique de l'EPS			EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 13 : Réflexion pluridisciplinaire sur l'enseignement de l'EPS dans le second degré	6	0,5	EvT		1	E	5h	1	E	5h	1	E	3h
EC 131 : Analyses critiques sur les questions d'enseignement/apprentissage en EPS			EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
EC 132 : Méthode d'expression écrite spécifique à la dissertation et à l'étude de cas													

<p>UE 14 : Réflexion et analyse sur l'enseignement de l'EPS</p> <p>EC 141 : Parcours de formation disciplinaire : Compétences et APSA</p> <p>EC 142 : EPS et Interdisciplinarité</p> <p>EC 143 : Analyse de l'activité motrice en lien avec les objets enseignés</p>	6	0,4	EvC	2	E,A		1	E	2h	1	E	2h
<p>EC 151 : Analyse de l'intervention éducative en lien avec les apprentissages</p> <p>EC 152 : Réflexions épistémologiques et enseignement de l'EPS</p>	6	0,5	EvC	2	E/O		1	E	2h	1	E	2h
<p>UE 16 : Professionnalisation : Préparation, suivi, exploitation du stage de pratique accompagnée à travers la construction de ressources</p>	3		EvT	1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

UE 14 : A = Pratiques ou travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Culture professionnelle et problématiques éducatives de l'EPS : entre prescription nationales et réalité locales	6	0,5	EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	2h
EC 221 : Construction d'un projet de formation disciplinaire			EvC		2	O		1	O	30'	1	O	20'
UE 23 : Réflexion et analyse sur l'enseignement de l'EPS	9	0,5	EvC		2	E,A		1	E	2h	1	E	2h
EC 231 : Parcours de formation disciplinaire : Compétences et APSA			EvC		2	O		1	O	20'	1	O	20'
UE 24 : Méthodes d'analyse de la motricité des élèves	3		EvT		1	M		1	M		1	M	

UE 25 : Professionnalisation :													
EC 251 : Exploitation du stage et construction de ressources	9	0,5	EvT		1	M		1	M		1	E	2h
EC 252 : Connaissances institutionnelles et juridiques sur l'enseignement de l'EPS et des APSA en milieu scolaire		0,5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 23 : A=Pratiques

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante pour non spécialiste Niveau 2	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage : Suivi et exploitation du stage	6		EvT		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20
UE 34 : Réflexion et analyse sur l'enseignement de l'EPS	6		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 35 : Construction d'un objet de recherche orienté - Analyse de l'activité													
EC 351 : Analyse de l'activité d'intervention en lien avec les apprentissages	9	0,5	EvT		2	M/O	20'	2	M/O	20'	2	M/O	20'
EC 352 : Méthodologie de la recherche		0,5	EvT		2	M/O	20'	2	M/O	20'	2	M/O	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : « Construire un projet avec une langue étrangère »	3	1	EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A)													
EC 431 : Stage	15	0,34	EvC		2	A,O		Pas de RSE en option A			1	O	20'
EC 432 : Mémoire		0,66	EvT		2	M + O	20'				2	M/O	20'
UE 44 : Réflexion et analyse sur l'enseignement de l'EPS	6	1	EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 48 Stages et mémoire (option B)													
EC 1 : Mémoire	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M+ O	10'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite en stage en responsabilité

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Espagnol

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h -1h	3	E	3x1h	1	E	2h
		EvT	50%	2	E								
UE 12 : Didactique disciplinaire et encadrement de stage 1	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 13 : Etude de la langue 1	6	0,5	EvT		1	E	2h30	1	E	2h30	1	E	2h30
EC 1 : Version			EvT		1	E	2h30	1	E	2h30	1	E	2h30
UE 14 : Culture disciplinaire 1	9		EvT		2	E	5 h	1	E	5 h	1	E	5 h
Commentaire			EvT		2	E	5 h	1	E	5 h	1	E	5 h
UE 15 Initiation à la recherche	6		EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

UE 15 : A = Dossier à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Didactique disciplinaire et encadrement stage 2	9	0,5	EvT		2	M, O	45'	2	M, O	45'	2	M, O	45'
EC 1 : Encadrement de stage			EvT		1	O	1h	1	O	1h	1	O	1h
UE 23 : Etude de la langue 2	6	0,5	EvC		2	E	2h30	1	E	2h	1	E	2 h
EC 1 : Version			EvC		2	E	2h30	1	E	2h	1	E	2 h
UE 24 : Culture disciplinaire 2	12		EvC	60%	2	E + A		1	E	5h	1	E	5h
EC 1 : Commentaire			EvT	40%	1	O	1h	1	O	1h	1	O	1h
EC2 : Mise en situation professionnelle													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 24 : A = travail à rendre

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Stage et didactique disciplinaire	18		EvC		2	E + A	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 33 : Savoirs disciplinaires appliqués 1	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 32 : A =

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 43 : Stage et didactique (option A)	18	0,34	EvC		2	O	1h	Pas de RSE en option A			1	A	1h
EC 1 : Stage		0,66	EvT		2	M, O					2	M, O	1h
UE 44 : Savoirs disciplinaires appliqués 2	6		EvC		2	E + O		1	0	45'	1	O	45'
UE 48 : Stages et mémoire (option B)	18	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M+ O	10'
EC 1 : Mémoire		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite et entretien

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Histoire et géographie

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																				
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance												
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.										
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A																	
			EvT	50%	2	E	1h-1h				3	E	3x1h				1	E	2h				
UE 12 : Culture disciplinaire Histoire	9		EvC		2	O	30'				1	A					1	Oral	45'				
						E	5h																
UE 13 : Culture disciplinaire Géographie	9		EvC		2	O	30'				1	A					1	Oral	45'				
						E	5h																
UE 14 : Analyse scientifique et transposition didactique d'un dossier documentaire EC : Histoire Géographie	6		EvT	0,5	1	E	5h				1	E	5h				1	Oral	45'				
			EvC	0,5	2	A																	
UE 15 : Fondements didactiques de l'histoire et de la géographie	3		EvT		1	E	2h				1	E	2h				1	O	30'				

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 14 : L'EvT porte sur la matière qui n'a pas fait l'objet du EvC. A= Ecrit à rendre

UE 12 et 13 : Les étudiants en contrôle continu passent un oral en classe et rendent un travail écrit de type dissertation de concours.

UE 12 et 13 : les étudiants en RSE rendent un devoir de type dissertation de concours réalisé à la maison en fin de semestre.

UE 14 : Les étudiants en RSE passent une épreuve écrite de type concours.

UE 12, 13 et 14 (seconde chance) : Les étudiants passent un oral de type concours (30 min + 15 minutes de questions)

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Culture disciplinaire Histoire et géographie	9	0,5	EvC		2	A		2	A		1	O	30'
EC 1 : Histoire EC 2 : Géographie		0,5	EvC		2	A							
UE 23 : Didactique et stage	15		EvC	50%							2	M + S	30'
				EvT	50%	2	M + S	30'	2	M + S	30'		
UE 24 : Epistémologie de l'histoire, de la géographie et des savoirs enseignés (histoire, géographie, didactique)	3	1	EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 22 : Les étudiants rendent quatre devoirs à la maison de type dissertation (deux en géographie, deux en histoire)

UE 22 : A= Ecrit à rendre

UE 24 : EvT = sujet tiré au sort parmi les 3 disciplines

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E,A	1h	2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialiste	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage (option A ou B)	6		EvT		2	M + O	30'	2	M + O	30'	2	M + O	30'
UE 34 : Didactique et interdisciplinarité	9		EvC		2	A + O	10'	2	M + O	10'	1	O	10'
UE 35 : Initiation à la recherche I. Les outils de la recherche en Histoire et Géographie	6		EvC		2	O		1	M		1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A =

UE 34 : A = Dossier écrit à rendre

UE 35 : M = Rapport

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 41 : Tronc commun 4	6		EvC		2				2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Langue vivante étrangère pour non spécialiste	3		EvC		2				1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A)									Pas de RSE en option A					
EC 1 : Stage	15	0,34	EvC		2	A, O						1	O	30'
EC 2 : Mémoire		0,66	EvT		2	M + S	30'		2	M + S	30'			
UE 44 : Initiation à la recherche II. Outils, méthodes, concepts de la recherche en didactique de l'histoire et de la géographie	6		EvC		2				1	O	15'	1	O	15'
UE 48 : Stages et mémoire (option B)														
EC 1 : Mémoire	15	0,75	EvT		2	M + O	10'		2	M + O	10'	2	M+ O	10'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A			1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 43 : A= Visite en stage en responsabilité

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Lettres modernes

Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																			
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance											
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.									
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A																
			EVT	50%	2	E	1h-1h				3	E	3x1h				1	E	2h			
UE 12 : Méthodologie de la discipline	6		EVT		1	E	3h				1	E	3h				1	O	30'			
UE13 : Approfondissement disciplinaire 1	6																					
Littérature			EVT		1	A					1	A					1	O	30'			
EC1 : Littérature française			EVT		1	O					1	O	30'				1	O	30'			
EC2 : Histoire littéraire																						
UE 14 : Approfondissement disciplinaire 2	6																					
Composition française et explication de textes			EVT		1	E	6h				1	E	6h				1	E	3h			
UE 15 : Approfondissement disciplinaire 3	6																					
Langue française			EVT		1	E	6h				1	E	6h				1	E	2h			
UE 16 : Option Langue et Littérature française (1 EC au choix)	3																					
EC 161 : Théorie de la littérature			EVT		1	E	2h				1	E	2h				1	E	2h			
EC 162 : Latin			EvC		2	E/O					1	E	2h				1	E	2h			

REMARQUES : UE 11 : A = Travail à rendre

UE 13 : A = Travail rédigé à la maison

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Méthodologie de la discipline	3		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	O	30'
UE 23 : Stage de pratique accompagnée	3		EvT		2	M, O	30'	2	M, O	30'	2	M, O	30'
UE 24 : Approfondissement disciplinaire 1 Composition française et explication de texte	9		EvC		2	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 25 : Approfondissement disciplinaire 2 Langue française	9		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 26 : Approfondissement disciplinaire et didactique (1 EC au choix)	3		EvC		2	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
EC 261 : Langue et littérature françaises			EvC		2	O/E	30'	1	E	2h	1	E	2h
EC 262 : Latin													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h	2	E/O	1h
UE 32 : Langue vivante étrangère	3		EvC			E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage : accompagnement didactique	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'
UE 34 : Approfondissement disciplinaire	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'
UE 35 : Initiation recherche-Littérature française ou comparée	9		EvT		1	A		1	A		1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 35 : A = travail rédigé à la maison

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h	2	E/O	1h
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire	15	0,50	EvC		2	A + O	45'	Pas de RSE en option A			1	O	30'
EC 1 : Stage		0,50	EvT		2	M, O					2	M, O	45'
UE 44 : Méthodologie de la recherche	6		EvC		2	E+O		1	O	30'	1	O	30'
UE 48 : Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	30'	2	M + O	30'	2	M + O	30'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A =

UE 48 : A = Diapositives

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Lettres Classiques

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																					
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance													
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.											
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	1	A																		
			EvT	50%	2	E	1h-1h			3	E	3x1h	1	E	2h									
UE 12 : Méthodologie de la discipline	6		EvT		1	E	3h			1	E	3h	1	O	30'									
UE 13 : Approfondissement disciplinaire 1 - Histoire littéraire	3		EvC							2	E	2h	1	O	30'									
UE 14 : Approfondissement disciplinaire 2 - Composition française et explication de texte	3		EvT		1	E	6h			1	E	6h	1	E	3h									
UE 15 : Approfondissement disciplinaire 3 - Langue française	3		EvT		1	E	2h			1	E	2h	1	E	2h									
UE 16 : Langue, littérature et civilisation grecques	6		EvC			E/O				1	E	2h	1	O	30'									
UE 17 : Langue, littérature et civilisation latines	6		EvC			E/O				1	E	2h	1	O	30'									

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : UE 11 : A = Travail à rendre

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Méthodologie de la discipline	3		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	O	30'
UE 23 : Stage de pratique accompagnée	3		EvT		2	M, O	20'	2	M, O	20'	2	M, O	20'
UE 24 : Approfondissement disciplinaire 1 - Composition française, explication de textes	6		EvC					1	O	30'	1	O	30'
UE 25 : Approfondissement disciplinaire 2 - Langue française	6		EvT		1	O	20'	1	O	20'	1	O	20'
UE 26 : Grec et latin	9		EvC			E/O		1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h	2	E/O	1h
UE 32 : Langue vivante étrangère	3		EvC			E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage : accompagnement didactique	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'
UE 34 : Approfondissement disciplinaire	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'
UE 35 : Initiation à la recherche : réception de l'Antiquité	9		EvC			E/O		1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h	2	E/O	1h
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC			O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire	15	0,50	EvC		?	?	?				1	O	45
EC 1 : Stage			EvT		2	M, O	45'				2	M, O	45'
EC 2 : Mémoire		0,50											
UE 44 : Méthodologie de la recherche	6		EvC					1	E	2h	1	O	30'
UE 48 Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	30'	2	M+ O	30'
EC 1 : Mémoire			EvC		2	E + O	10'	1	A + O	10'	1	A + O	10'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 48 : A = Diapositive à rendre

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Lettres-histoire

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
		EvT	50%	2	E								
UE 12 : Encadrement de stage	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h
UE 13 : Histoire-Géographie : approfondissement disciplinaire et didactique	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h
UE 14 : Français : approfondissement disciplinaire et didactique	9		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h
UE15 : Didactique et épistémologie, Lettres et Histoire-Géographie	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Encadrement Stage	3		EvC		2	A		1	E	3h	1	O	1h
UE 23 : Histoire –Géographie : approfondissement disciplinaire et didactique	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h
UE 24 : Français : approfondissement disciplinaire et didactique	9		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h
UE 25 : Stage de pratique accompagnée	9		EvC		2	E		1	E	3h	1	O	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 22 : A = rapport de stage

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialistes	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage (option A et B)	6		EvC		2	A		1	A		1	A	
UE 34 : Initiation à la recherche	3		EvC		2	A		1	E	3h	1	O	1h
UE 35 : Didactique de l'Histoire, de la Géographie, et des Lettres	12		EvC		2	A		1	E	3h	1	O	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 33 : A = Rapport de stage

UE 34 et 35 : A = Travail à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire	15	0,5	EvC		2	A, O	45'	Pas de RSE en option A			2	A + O	30'
EC 1 : Stage			EvT		2	M + O					2	M + O	45'
EC 2 : Mémoire	0,5												
UE 44 : Initiation à la recherche	6		EvC		2	A		1	E	3h	1	O	1h
UE 48 Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 1 : Mémoire			EvC		2	E + A		1	A		1	A	
EC 2 : Stage HEN et Partenariat	0,25												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite sur le lieu de stage en responsabilité

UE 44 : A = Travail à rendre

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Mathématiques

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
		EvT	50%	2	E								
UE 12 : Didactique 1	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 13 : Compléments disciplinaires (1 au choix) Option A : Compléments disciplinaires en Mathématiques - Option Maths Option B : Compléments disciplinaires en Informatique - Option Informatique	3		EvT	33%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
		EvC	67%	2	E								
UE 14 : Analyse, probabilités et statistiques pour l'enseignant	9		EvT	33%	1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		EvC	67%	4	E								
UE 15 : Algèbre, géométrie et arithmétique pour l'enseignant	6		EvT	33%	1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
		EvC	67%	3	E								
UE 16 : Mathématiques discrètes et logiciels scientifiques	3		EvC	60%	2	E(TP)	2h	1	E (TP)	2h	1	E (TP)	2h
		EvT	40%	1	E (TP)								

UE 17 : Méthodologie et problèmes (1 au choix)													
Option Maths : Méthodologie et problèmes en mathématiques	3		EvC		4	E		1	E	5h	1	E	3h
Option Info : Méthodologie et problèmes en informatique													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Didactique 2	3		EvT		1	E	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1,5h
UE 23 : Compléments disciplinaires 2 Option A : Compléments disciplinaires en Mathématiques 2 - Option Maths Option B : Compléments disciplinaires en Informatique 2 - Option Info	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 24 : Stage de pratique accompagnée - analyse de pratique	6		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 25 : Leçons (1 au choix) Option A : Leçons en Mathématiques Option B : Leçons en Informatique	6		EvC		2	O		1	O	1h	1	O	1h
UE 26 : Pratique de séquences d'enseignement	3		EvC		2	O+E		1	O	1h	1	E	3h
UE 27 : Méthodologie et problèmes	6		EvC		6	E		1	E	5h	1	E	3h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE24 : Session 2 : A = Dossier à rendre - Rapport de stage amélioré

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante pour non spécialiste	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 34 : Enseigner les mathématiques ou l'informatique	6		EvC		2	A/O	10'	2	A/O	10'	1	O	10'
Option A : Didactique et interdisciplinarité - option Maths													
Option B : Enseigner l'informatique dans le second degré - option Info			EvC		2	A/O	10'	1	A		1	O	10'
UE 35 : Articulation entre les pratiques et les savoirs	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 36 : Méthodologie de la recherche en didactique des Mathématiques	3		EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 34 : A = Dossier écrit à rendre

UE 33 : A = Un dossier écrit à rendre en fin de semestre

UE 36 : A = Un dossier écrit à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet avec une langue étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire								Pas de RSE en option A					
EC : Stage	15	0,4	EvC		3	A					1	O	30'
EC : Mémoire		0,6	EvT		2	M/S	1h	2	M/S	1h			
UE 44 : Histoire et épistémologie des Mathématiques	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 48 Stages et mémoire (option B)													
EC 1 : Mémoire	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M+ O	10'
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : EC stage, A = Deux travaux écrits à rendre et une note de visite.

UE 48 : EC2 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Maths-sciences

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A		3	E	3x1h	1	E	2h
			EvT	50%	2	E	1h-1h						
UE 12 : Savoirs disciplinaires mathématiques	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 13 : Savoirs disciplinaires physique-chimie	9		EvC		2	E		2	E	2h	2	E	2h
UE 14 : Savoirs disciplinaires et didactiques en LP	9		EvC		3	E, A		2	E	2h	2	E	2h
UE 15 : Enseignement et apprentissage 1	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

UE 14 : A = Dossier à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Stage de pratique accompagnée	3		EvC		2	M, O		2	M, O	30'	2	M, O	30'
UE 23 : Savoirs mathématiques et productions pédagogiques	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h
UE 24 : Savoirs physique chimie et productions pédagogiques	6		EvC		2	E		2	E	2h	2	E	2h
UE 25 : Situation professionnelle d'enseignement et synthèse contextualisée	9		EvC		3	O		2	O	1h	2	O	1h
UE 26 : Enseignement et apprentissage 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialiste	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 34 : Enseignements spécifiques et interdisciplinarité	9		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 35 : Didactique	6		EvC		3	E,A		1	E	2h	1	E	2h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 35 : A = Ecrit à rendre ou présentation orale

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A)	15	0,5	EvC		2	A + O	40'	Pas de RSE en option A			2	A + O	30'
EC43.1 : Stage			EvT		2	M + O					2	M + O	40'
EC43.2 : Mémoire		0,5											
UE 44 : Innovation et initiation à la recherche (Options A et B)	6		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 48 Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 1 : Mémoire			EvC		2	E + A		1	A		1	A	
EC 2 : Stage HEN et Partenariat		0,25											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Physique et chimie

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h
		EvT	50%	2	E								
UE 12 : Didactique et histoire des sciences	6		EvC		2	E		1	O	30'	1	O	30'
UE 13 : Savoirs disciplinaires	6		EvC		2	E		1	E	3h	2	O	30'
UE 14 : Méthodologie et synthèse 1	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	E	3h
UE 15 : Expériences, conception et exploitation	9		EvC		2	E		2	O	30'	2	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Didactique et stage	6		EvC		2	E		1	O	30'	1	O	30'
UE 23 : Méthodologie et synthèse 2	6		EvC		2	E		1	E	3h	1	E	3h
UE 24 : Expériences contextualisées	3		EvC		2	E + O		1	O	20'	1	O	20'
UE 25 : Mise en situation et analyse d'une situation professionnelle (MSP et ASP)	12		EvC		2	O		2	O	1h	2	O	1h

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialistes	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 34 : Didactique interdisciplinarité sciences et société	6		EvC		2	A,O		2	M + O	10'	1	O	10'
UE 35 : Enseignements spécifiques	9		EvC		2	O		1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 34 : A = Ecrit à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire	15	0,34 0,66	EvC		2	A + O	30'	Pas de RSE en option A			1	O	30'
EC 1 : Stage			EvT		2	M + O					2	M+O	30'
UE 44 : Recherche, enseignement, innovation (Options A et B)	6		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 48 : Stages et mémoire (option B)	15	0,75 0,25	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 1 : Mémoire			EvC		2	E + A		1	A		1	A	
EC 2 : Stage HEN et Partenariat													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Professeur documentaliste

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																			
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance											
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.									
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A																
			EvT	50%	2	E	1h-1h				3	E	3x1h	1	E	2h						
UE 12 : Environnement professionnel du professeur documentaliste	6		EvT		1	E	1h30				1	E	1h30	1	E	1h30						
UE 13 : Fondamentaux des sciences de l'information documentation																						
EC 1 : Documentation/Information : concepts et théories Droit d'auteur et droits voisins / Droit de l'information	6	0,33	EvC		2	A					1	A		1	A							
EC 2 : Epistémologie de la documentation		0,34	EvC		2	E					1	E	2h	1	E	2h						
EC 3 : Sociologie des médias		0,33	EvT		1	E	2h				1	E	2h	1	E	2h						
UE 14 : Culture numérique																						
EC 1 : Nouvelles technologies, nouveaux usages	6	0,5	EvC		2	A					1	A	2h	1	A	2h						
EC 2 : Identification et gestion des ressources documentaires		0,5																				

UE 15 : Concepts et pratiques documentaires													
EC 1 : Composition en SIC	9	0,5	EvT		1	E	3h30	1	E	3h30	1	E	3h30
EC2 : Etude de cas		0,5	EvT		1	E	3h30	1	E	3h30	1	E	3h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

UE 13 : A = Rapport à rendre

UE 14 : A = Productions numériques réalisées en présentiel et en temps limité

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Actualité du système éducatif	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 23 : Culture de l'information et des médias	6		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 24 : Traitement documentaire	6		EvC		2	A		1	A	2h	1	A	2h
UE 25 : Pratiques documentaires en milieu scolaire EC1 : Etude de cas EC2 : Pratiques pédagogiques	6		EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	O	30'
UE 26 : Mise en situation professionnelle EC1 : Stage de 4 semaines EC2 : Analyse de pratiques	6		EvT		2	M+S	20'	2	M+S	20'	2	M+S	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 23 : M= cahier des charges d'un projet culturel en EPLE

UE 24 : A= Productions numériques réalisées en présentiel et en temps limité

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialistes	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	9		EvT		2	A + O	20'	2	A + O	20'	2	A + O	20'
UE 34 : Prise en main d'un système d'information documentaire en EPLE	6	0,5	EvC		2	A		1	O	30'	1	O	30'
EC 1 : Interdisciplinarité					2	A		1	O	30'	1	O	30'
EC2 : Médiation documentaire													
UE 35 : Initiation à la recherche	6		EvC		2	E		2	A + O	20'	2	A + O	20'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 33 : A = Productions numériques

UE 34 : A = Productions numériques/Dossier

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC			O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A)	15	0,34	EvT		1	M	20'	Pas de RSE en option A			1	M	
EC 1 : Stage			EvT		2	M, O					2	M, O	20'
UE 44 : Usages professionnels du numérique	6	0,5	EvC		2	A		2	A + O	30'	2	A + O	30'
EC 1 : Veille informationnelle													
EC 2 : Parcours pédagogiques du numérique													
UE 48 : Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 1 : Mémoire			0,25	EvC		2	E + A		1	A		1	A
EC 2 : Stage HEN et Partenariat													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 44 : A= Productions numériques

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Sciences de l'ingénieur (ST2I)

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																			
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance											
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.									
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A																
			EvT	50%	2	E	1h-1h				3	E	3x1h				1	E	2h			
UE 12 : Culture technique mécanique architecture construction	9		EvT		1	E	4h				1	E	4h				1	E	4h			
UE 13 : Culture technique énergie et information et numérique	6		EvT		1	E	4h				1	E	4h				1	E	4h			
UE 14 : Culture méthodologique et didactique – projet technique	12		EvT		1	O	30'				1	O	30'				1	O	30'			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Stage de pratique accompagnée	3		EvC		2	O		1	O	30'	1	O	30'
UE 23 : Approfondissements disciplinaires – Etude de systèmes sur plateau technique	12		EvC		2	O, A		1	O	1h	1	O	1h
UE 24 : Didactique des S2I – Dossier technique et pédagogique	12		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 23 : A = Ecrit à rendre

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non-spécialiste	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 34 : Didactique et interdisciplinarité	6		EvC		2	A,O	10'	2	M + O	10'	1	O	10'
UE 35 : Enseignements spécifiques : outils de l'ingénieur	9		EvC		2	A		1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 34 : A = Ecrit à rendre

UE 35 : A = Travail sur poste informatique

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (option A)	15	0,5	EvC		2	A, O		Pas de RSE en option A			1	O	30'
EC : Stage			EvT		2	M, O	30'				2	M + O	30'
EC : Mémoire	0,5		EvT		2	M, O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 44 : Didactique inter-cycle – Dispositif ASTEP	6		EvT		1	O	30'	1	O	30'	1	O	30'
UE 48 : Stages et mémoire (option B)	15	0,75	EvT		2	M + O	10'	2	M + O	10'	2	M + O	10'
EC 1 : Mémoire			EvC		2	E + A		1	A		1	A	
EC 2 : Stage HEN et Partenariat	0,25		EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite en établissement

UE 48 : A = Diapositive à commenter

MASTER mention : MEEF 2nd degré - Parcours : Sciences de la vie et de la terre

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																		
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance										
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.								
UE 11 : Tronc commun 1	3		EvC	50%	2	A															
			EvT	50%	2	E	1h-1h	3	E	3x1h	1	E	2h								
UE 12 : Epistémologie - Histoire des sciences	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'								
UE 13 : Approfondissements notionnels (1/2)	12		EvC	50%	2	E															
			EvT	50%	1	E	3h	1	E	3h	1	O	30'								
UE 14 : Synthèses et méthodes	6		EvC	50%	2	E															
			EvT	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h								
UE 15 : Analyse et exploitation de ressources documentaires	6		EvC	50%	2	E															
			EvT	50%	1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h								

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun 2	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Stage de pratique accompagnée	3		EvT		2	A, O	30'	2	A, O	30'	1	O	30'
UE 23 : Approfondissements disciplinaires (2/2)	6		EvC	50%	2	E							
			EvT	50%	1	E	3h	1	E	3h	1	O	30'
UE 24 : Construction mise en œuvre séquence	9		EvT		1	O	1h	1	O	1h	1	O	1h
UE 25 : Analyse situation professionnelle	6		EvT		1	O	1h	1	O	1h	1	O	30'
UE 26 : SVT et société	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 22 : A : compte rendu du stage (0,25) qui sert de base pour une partie du questionnement de l'oral de 30 minutes. (0,75 de la note)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante étrangère pour non spécialistes	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage et accompagnement professionnel	15		EvC		2	E + A		1	O	1h	1	O	30'
UE 35 : Méthodologie recherche	3		EvC		2	E + A		1	O	30'	1	O	30'
UE 36 : Sciences en émergence	3		EvC		2	E + A		1	O	30'	1	O	15'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 33, 34, 35 : A = Travail à rendre

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun	6		EvC		2	E + A		2	E/O	1h / 20'	2	E/O	1h / 20'
UE 42 : Construire un projet en langue vivante étrangère	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire EC1 : Stage EC2 : Mémoire	15	0,34 0,66	EvC EvT		2 2	O, A M, O	40'	Pas de RSE en option A			1 2	O M,O	30' 40'
UE 44 : Exploitation pédagogique terrain	6		EvC		2	E+A		1	O	15'	1	O	15'
UE 48 : Stages et mémoire (option B) EC 1 : Mémoire EC 2 : Stage HEN et Partenariat	15	0,75 0,25	EvT EvC		2 2	M + O E + A	10'	2 1	M + O A	10'	2 1	M+ O A	10'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite de stage

UE 44 : A = Travail à rendre

UE 48 : A = Diapositive à commenter

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
MEEF Encadrement éducatif**

Conseil d'école de l'ESPE : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Marianne Woollven, marianne.woollven@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- **Parcours :** Conseiller principal d'éducation - Marianne Woollven, Alexis Vilain (alexis.vilain@uca.fr)

Contact en scolarité :

Hélène Mourgues, helene.mourgues@uca.fr

Direction des Etudes

Catherine Briat, catherine.briat@uca.fr

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? *Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF*

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. *L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE*

Stages

Calendrier : du 12 au 23 novembre 2018 et du 21 janvier au 1^{er} février 2019.

Durée : 2 fois 2 semaines

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.

- En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
- En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
- En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

Accès à la salle d'examen

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : 15 minutes

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées lors de l'évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée lors de l'évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

Les UE 43 et 48 ne sont pas compensables si leur note est strictement inférieure à 06/20.

Maquettes de la formation :

MASTER mention : MEEF Encadrement éducatif - Parcours : Conseiller principal d'éducation

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 11 : Tronc commun	3		EvC EvT	50% 50%	2 2	A E	2x1h	3	E	3x1h	1	E	2h
UE 12 : Stage (1)	3		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 13 : Philosophie, histoire et politique du système éducatif	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 14 : Connaissance des élèves et des institutions scolaires	9		EvC		2	E,O		1	A		1	A	
UE 15 : Préparation au concours (1)	9	0,5	EvC		2	E		1	E	4h	1	E	4h
EC 1 : Méthodologie de la première épreuve d'admissibilité		0,5	EvC		2	E		1	E	5h	1	E	5h
EC 2 : Méthodologie de la deuxième épreuve d'admissibilité													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 11 : A = Travail à rendre via Moodle

UE 12 et 14 : A = Travail à rendre Moodle

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/ EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 21 : Tronc commun (2)	3		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 22 : Stage (2)	3		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 23 : Actualité et recherche	6	0,5	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 1 : Questions d'actualité EC 2 : Initiation à la recherche		0,5	EvC		2	E		1	A		1	A	
UE 24 : Connaissance des élèves et des institutions scolaires (2)	9		EvC		2	E		1	A		1	A	
UE 25 : Préparation au concours (2)	9	0,5	EvC		2	E		1	E	4h	1	E	4h
EC 1 : Méthodologie des épreuves d'admissibilité EC 2 : Méthodologie des épreuves d'admission		0,5	EvC		2	O		1	O	30'	1	O	30'

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 22, 23, 24 : A = Ecrit à rendre via Moodle

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 31 : Tronc commun 3	6		EvC		2	E + A		2	E + A	1h / 20'	2	E + A	1h / 20'
UE 32 : Langue vivante pour non spécialiste (3)	3		EvC		2	E		1	E	2h	1	E	2h
UE 33 : Stage	6		EvC		2	E		1	A		1	A	
UE 34 : Ethique et éducation	6		EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 35 : Professionnalité de l'encadrement éducatif	9		EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 31 : A = Travail à rendre ou oral

UE 33 et 35 : A = Travail à rendre via Moodle

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 41 : Tronc commun (4)	6		EvC		2	E + A		2	E + A	1h / 20'	2	E + A	1h / 20'
UE 42 : Langue vivante pour non spécialiste (2)	3		EvC		2	O		1	E	2h	1	E	2h
UE 43 : Stage et mémoire (Option A) EC 1 : Stage EC 2 : Mémoire	15	0,34	EvC		2	A		Pas de RSE en option A			1	O	45'
		0,66	EvT		2	M, O	45'				2	M, O	45'
UE 44 : Pratiques de l'encadrement éducatif	6		EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 48 : Stage et mémoire (Option B) EC 1 : Mémoire EC 2 : Partenariats	15	0,66	EvT		2	M/O	45'	2	M/O	45'	2	M/O	45'
		0,34	EvC		2	E + A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 41 : A = Travail à rendre ou oral

UE 43 : A = Visite de stage et analyse de la pratique

UE 44 : A = Travail à rendre via Moodle

UE 48 : A = Diapositive à commenter

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
MEEF Pratiques et Ingénierie
de Formation (PIF)**

Conseil d'école de l'ESPE : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention :

Raphaël COUDERT, raphael.coudert@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- **Parcours :** Territoires et pilotages des systèmes éducatifs -
Raphaël COUDERT, raphael.coudert@uca.fr

Contact en scolarité :

CARRIAS Véronique, veronique.carrias@uca.fr

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? **Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF**

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. **L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE**

Stages

Pas de stage, la formation s'adressant à des cadres de l'Éducation nationale en activité.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées (oui/non) : OUI

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

- En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.
- En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et bénéficiera d'une seconde chance.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : **15 minutes**

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation :

- l'étudiant doit repasser en 2^{nde} chance l'intégralité des EC, y compris les EC qu'il a validés
- X l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.**

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation

L'UE mémoire (en M1-S2 UE 5 ; en M2-S4 UE 4) non compensable et pas les autres UE.

Maquettes de la formation :

MASTER mention : MEEF Pratiques et ingénierie de formation (PIF) - Parcours : Territoires et pilotages des systèmes éducatifs

Semestre 1

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Diagnostic et projet de territoire	6		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 2 : Outils cartographiques et statistiques	3		EvT		1	O	20'	1	M	-	1	O	20'
UE 3 : Méthodes de la recherche	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 4 : Langue et communication professionnelle	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 5 : Concepts clefs pour l'analyse de l'activité professionnelle et partage d'expérience	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 6 : Le modèle de pilotage : approche internationale	6		EvC		2	E/O	-	1	M	-	1	M	-
UE 7 : Partenariat et territoires, l'EPL dans son territoire, les attentes institutionnelles	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 8 : Projet de Recherche-Action / séminaire autour du mémoire	3		EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Développement rural et gestion des espaces périurbains	3		EvT		1	O	20'	1	O		1	O	20'
UE 2 : Former, accompagner, encadrer	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 3 : Approche théorique et méthodologique du management	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 4 : Partenariat et territoires, les attentes institutionnelles, la notion de partenariat, TICE, usages numériques et territoires	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 5 : Travail d'étude et de recherche / approfondissement d'une problématique en RA	18		EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Séminaire formation à la recherche, méthodes quantitative et qualitatives, recueil et traitement de données	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 2 : Conduite de projet et recomposition des territoires	3		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 3 : Langue vivante	3		EvC		2	O		1	M		1	M	
UE 4 : Agir pour une société inclusive / Les territoires apprenants	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 5 : Apprendre, enseigner, former, piloter	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 6 : Projet de Recherche-Action	15		EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Démarche participative et outils de l'animation territoriale	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 2 : Analyser le travail	6		EvT		1	M	-	1	M	-	1	M	-
UE 3 : Agir dans une société numérique	3		EvT		1	M		1	M		1	M	
UE 4 : Mémoire	18		EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2019 - 2020**

**Master
Sciences de l'Éducation**

Conseil d'école de l'ESPE : avis favorable le 14 juin 2019
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 24 septembre 2019

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention : *SERRES Guillaume*, guillaume.serres@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Formation de formateurs dans le milieu de l'enseignement, de l'entreprise, des collectivités et des services
- Parcours 2 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers
- Parcours 3 : Ingénierie pédagogique numérique

Contact en scolarité : *FAURIE Anne*, anne.faurie@uca.fr

Assiduité aux enseignements (le cas échéant)

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? **Feuille de présence pour les étudiants boursiers et les stagiaires formation continue (pour tous les diplômés) et feuille de présence pour les étudiants fonctionnaires stagiaires en Master MEEF**

Toutes les UE sont concernées.

Les types d'enseignement concernés ? **CM, TD, TP**

Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant. **L'absence n'a pas d'effet sur l'évaluation de l'UE**

Assiduité obligatoire pour toutes les UE et tous les types d'enseignements (cours, TD, visite).

Contrôle de l'assiduité : signature des fiches de présence pour les enseignements en présentiel, consultation de la plateforme et remise du travail demandé. La fiche de présence est établie par la scolarité et gérée par les délégués des étudiants.

Absences non excusées : l'étudiant sera déclaré défaillant pour la validation des UE concernées

Absences excusées : l'étudiant sera déclaré défaillant si le nombre d'absences dépasse un tiers des enseignements.

Stages

Calendrier : après la signature de la convention, le stage se déroule tout au long de la formation, dans le cadre du calendrier universitaire

Durées : M1, 100h et M2, 120h

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées : OUI, 1 absence

La composante fait le choix de distinguer les absences justifiées des absences injustifiées.

- En cas d'absence justifiée, il sera proposé un travail de substitution.
 - Ce travail de substitution ne doit pas nécessairement être de même nature que le travail proposé lors de l'absence de l'étudiant.
 - En cas d'absence lors du travail de substitution, ou de non rendu du travail, l'étudiant sera déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.
 - En cas d'une deuxième absence à une EvC, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.
 - En cas d'absence justifiée et si l'EvC contient plus de 3 notes, le responsable de l'UE peut décider de neutraliser la note.
- En cas d'absence injustifiée, l'étudiant est déclaré défaillant et renvoyé en 2nde chance.

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Délai durant lequel un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé : **15 minutes**

Ce délai s'applique à l'ensemble des formations de la composante.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées lors de l'évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée lors de l'évaluation initiale malgré les modalités de compensation : l'étudiant peut, s'il le souhaite, bénéficier d'une seconde chance pour les EC qu'il a validés.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...)
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

Modalités de compensation (pour les masters exclusivement)

En dehors de dispositions spécifiques pour certaines UE précisées dans les remarques au bas des tableaux ci-après, la compensation est organisée entre Unités d'Enseignement d'un même semestre et entre semestres d'une même année d'étude, sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pondérées par les coefficients.

Les UE3 et UE4 du S2, UE4 du S3 et UE7 du S4 ne sont pas compensables lorsque l'étudiant obtient une note strictement inférieure à 6/20.

Maquettes de la formation :

Master Sciences de l'éducation - Parcours 1 : Formation de formateurs

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE 1 : Concepts clef en sciences humaines.															
EC1 (OBLIGATOIRE) : Éléments de philosophie pour l'éducation et la formation. (Alexis Villain)	9	EC1 : 34%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'		
EC2 (OBLIGATOIRE) : Éléments de sociologie et de psychologie sociale pour l'éducation et la formation. (Céline Darnon)		EC2 : 33%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'		
EC3 (OBLIGATOIRE) : Éléments de pédagogie et de psychologie des apprentissages pour l'éducation et la formation. (Evald Maillet)		EC3 : 33%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'		
UE 2 : Concepts clef pour l'analyse de l'activité.															
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Concepts clefs (Guillaume Serres)	9	EC1 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A			
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Analyse et conception (Guillaume Serres)		EC2 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A			
UE5 : Méthodes et outils pour l'intervention.															
EC1 (OPTION) : Méthodes et outils du formateur (Marc Daguzon)	6	EC : 100%	EvC		2	A + O		2	A + O		2	A + O			
EC2 (OPTION) : Méthodes et outils du travail universitaire (Sylvie Dozolme)		EC : 100%	EvC		2	A		2	A		2	A			
UE6 : Connaissance des milieux d'intervention.															
EC1 (OPTION) : Connaissance du système éducatif. (Laurent Cheminal)	6	EC : 100%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
EC2 (OPTION) : Connaissance de l'entreprise et des collectivités territoriales. (Martine Serre)		EC : 100%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

UE2 : Autre : Documents numériques

UE5 : Autre : Documents numériques

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Méthodologie de la recherche.													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Introduction : les principes de la recherche en sciences humaines et sociales. (Sylvie Dozolme).	9	EC1 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué		
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Les méthodes quantitatives. (Frédéric Boissonnet)		EC2 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
EC 3 (OBLIGATOIRE) : Les méthodes qualitatives. (Sylvie Dozolme)		EC3 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : Mémoire et stage.													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Introduction au mémoire. (Evald Maillet)	9	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Introduction aux terrains. (Sylvie Poinas)		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC 3 (OBLIGATOIRE) : Séminaires croisés. (Sylvie Dozolme – Sylvie Poinas – Evald Maillet – Nathalie Masseur).		EC3 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué		
UE7 : Former, accompagner, encadrer.													
EC1 (OPTION) : La formation des enseignants : première approche. (Marc Daguzon / Evald Maillet).	6	EC : 100%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
EC2 (OPTION) : La formation dans le monde de l'entreprise et des collectivités territoriales : première approche. (Martine Serre).		EC : 100%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE8 : Approfondissement ou ouverture.													
EC1 (OPTION) : Approfondissement Sociologie de l'éducation (Emmanuelle Zolésio), Approfondissement Philosophie du travail (Didier Pagès) Approfondissement introduction à l'approche psychanalytique du formé. (Sylvie Poinas)	6	EC : 100%	EvC		2	O et E	30'	1	E	1h30	1	E	1h30
EC2 (OPTION) : Approfondissement RSE et supports de formation (Sylvie Dozolme)		EC : 100%	EvC		2	O et E	30'	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Remarques :

UE 3 et UE 4 : non compensables en cas de note strictement inférieure à 6/20

Master Sciences de l'éducation - Parcours 1 : Formation de formateurs

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 1 : Agir pour une société inclusive												
EC1 (OBLIGATOIRE) : Agir pour une société inclusive. (Mickaël Jury)	9	EC1 : 0%										
EC2 (OPTION) : Connaître les métiers, réalités actuelles 1er degré. (Roland Goïgoux) Connaître les métiers, réalités actuelles 2nd degré. (Sylvie Moussay)		EC : 100%	EvC		2	M		2	M		2	M
EC3 (OPTION) : Entreprise inclusive. (Sylvie Dozolme) Formation interculturelle et intergénérationnelle dans les organisations. (Sylvie Dozolme)		EC : 100%	EvC		2	M		2	M		2	M
UE 2 : Apprendre, enseigner, former												
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Apprendre, enseigner, former. (Roland Goïgoux / Sylvie Cèbe).	9	EC1 : 0%										
EC2 (OBLIGATOIRE) : Considérer les spécificités de l'adulte apprenant. (Didier Jourdan)		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M
EC3 (OBLIGATOIRE) : Estime de soi, Groupe, Motivation. (Mickaël Jury)		EC3 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M
UE 3 : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat												
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat. (Guillaume Serres / Carine Simar)	6	EC1 : 0%										

EC 2 (OPTION) : Connaître les formés, invariants et conditions de développement. (Marc Daguzon)		EC : 100%	EvC		2	M		1	E	2h	1	M	
EC3 (OPTION) : Accompagnement professionnel en entreprise et mobilité interne. (Martine Serre)		EC : 100%	EvC		2	M		1	E	2h	1	M	
UE 4 : Méthodologie de la recherche													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Méthodologie de la recherche. (Carine Simar).	6	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC2 (OBLIGATOIRE) : approfondissement : méthodologie (Carine Simar).		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE4 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 5 : Analyser le travail													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Analyser le travail. (Guillaume Serres)	9	EC1 : 0%											
EC 2 (OPTION) : Clinique, Psychologie ergonomique, Cours d'action, Théorie des situations 1. (Sylvie Moussay – Marc Daguzon – Simon Flandin) Clinique, Psychologie ergonomique, Cours d'action, Théorie des situations 2. (Sylvie Moussay – Marc Daguzon – Simon Flandin)		EC : 100%	EvT		1	E	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1,5h
EC 3 (OPTION) : Formation modulaire en entreprise. (Martine Serre) Pilotage de projet de formation en entreprise. (Martine Serre)		EC : 100%	EvT		1	E	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1,5h
UE 6 : Agir dans une société numérique													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Révolution numérique et mutations cognitives et sociétales (Nathalie Masseur)	6	EC1 : 0%											
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Concevoir des formations à distance : utilité, utilisabilité, acceptabilité. (Frédéric Boissonnet)		EC2 :100%	EvC + EvT	50%EvT 50% EvC	2	A		2	A		2	A	
UE 7 : Mémoire et stage													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Séminaire mémoire (Marc Daguzon et Sylvie Dozolme)	15	EC1 : 100%	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Accompagnement du stage. (Marc Daguzon et Sylvie Dozolme)		EC2 : 0%											

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE6 : A = Productions numériques sur l'ENT

UE 7 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20

Master Sciences de l'éducation - Parcours 2 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Concepts clef en sciences humaines EC1 : Éléments de philosophie pour l'éducation et la formation (Alexis Villain) EC2 : Éléments de sociologie et de psychologie sociale pour l'éducation et la formation (Céline Darnon) EC3 : Éléments de pédagogie, didactique et psychologie pour l'éducation et la formation (Évald Maillet)	9	EC1 : 34%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'
		EC2 : 33%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'
		EC3 : 33%	EvT		1	E	40'	1	E	40'	1	E	40'
UE 2 : Concepts clef pour l'analyse de l'activité.													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Concepts clefs (Guillaume Serres)	9	EC1 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Analyse et conception (Guillaume Serres)		EC2 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
UE5 : Méthodes et outils	6												
Méthodes et outils pour adapter ses pratiques aux besoins particuliers		EvC		2	A		1	E	2h	1	E	2h	
UE6 : Connaissance des systèmes, (François Curien)	6												
Connaissance des systèmes : sanitaire, justice, médico-social		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : UE5 : A = Documents numériques

UE2 : A = Documents numériques

Master Sciences de l'éducation - Parcours 2 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Méthodologie de la recherche (Sylvie Dozolme) EC 1 : Introduction : les principes de la recherche en sciences humaines et sociales EC 2 : Les méthodes quantitatives EC 3 : Les méthodes qualitatives	9	EC1 : 0%	Non évalué				Non évalué			Non évalué			
EC2 : 50%		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
EC3 : 50%		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
UE 4 : Mémoire et stage (Sylvie Poinas) EC 1 : Introduction au mémoire EC 2 : Introduction aux terrains (Accompagnement du stage) EC 3 : Séminaires croisés	9	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC2 : 50%		EvT		1	M		1	M		1	M		
EC3 : 0%		Non évalué				Non évalué			Non évalué				
UE7 : Former, accompagner, encadrer (Grégoire Cochetel) Former, accompagner, encadrer : connaître les professionnels de l'école inclusive	6		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE8 : Approfondissement ou ouverture, (François Curien) Méthodes et outils pour adapter ses pratiques aux besoins particuliers (F. Curien)	6		EvC		2	E		1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 3 et UE4 : non compensables en cas de note inférieure à 6/20

Master Sciences de l'éducation - Parcours 2 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Agir pour une société inclusive (Mickaël Jury) EC1 : Agir pour une société inclusive (Mickaël Jury) EC2 : École inclusive et BEP, regards croisés (Mickaël Jury) EC3 : L'exemple de l'autisme dans le cadre d'une école inclusive (Patrick Chambres)	9	EC1 : 0%											
		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC3 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 2 : Apprendre, enseigner, former (Roland Goigoux) EC 1 : Apprendre, enseigner, former (Roland Goigoux & Sylvie Cèbe) EC 2 : Répondre aux besoins des élèves dans une école inclusive niveau 1 (Sylvie Cèbe) EC 3 : Répondre aux besoins des élèves dans une école inclusive niveau 2 (François Curien)	9	EC1 : 0%											
		EC2 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 3 : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat (Guillaume Serres & Carine Simar) EC 1 : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat (Guillaume Serres & Carine Simar) EC 2 : Projets et parcours (Ludmilla Corvington)	6	EC1 : 0%											
		EC2 : 100%	EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 4 : Méthodologie de la recherche (Carine Simar) EC 1 : Méthodologie de la recherche (Carine Simar) EC 2 : Nouvelles orientations du secteur médico-social (Sébastien Gatineau)	6	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC2 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE3 : Document numérique

UE4 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20

A : dossier à rendre sur l'ENT

Master Sciences de l'éducation - Parcours 2 : Scolarisation et besoins éducatifs particuliers

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 5 : Analyser le travail (Guillaume Serres) EC1 : Analyser le travail (Guillaume Serres) EC2 : Travailler en partenariat (Carine Simar) EC3 : Accompagner les élèves vers et dans l'école (Grégoire Cochetel)	9	EC1 : 0%											
		EC2 : 50%	EvC		2	A		1	E	2h	1	E	2h
		EC3 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
UE 6 : Agir dans une société numérique (Nathalie Masseux & Béatrice Drot-Delange) EC1 : Révolution numérique et mutations cognitives et sociétales (Nathalie Masseux & Béatrice Drot-Delange) EC2 : Communiquer de manière accessible pour soutenir l'autodétermination (Laëtitia Vande Vonder)	6	EC1 : 0% EC2 : 100%	EvC		2	E		1	E	2h	2	E	2h
UE 7 : Mémoire et stage EC 1 : Séminaire mémoire (Mickaël Jury) EC 2 : Accompagnement du stage (Sylvie Poinas)	15	EC1 : 80%	EvT		2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h
		EC2 : 20%	EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE5 : A : dossier à rendre sur l'ENT

UE 7 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20

Master Sciences de l'éducation - Parcours 3 : Ingénierie pédagogique numérique

Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Concepts clef en sciences humaines.													
EC1 (OBLIGATOIRE) : Éléments de philosophie pour l'éducation et la formation. (Alexis Villain)	9	EC1 : 34%	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
EC2 (OBLIGATOIRE) : Éléments de sociologie et de psychologie sociale pour l'éducation et la formation. (Céline Darnon)		EC2 : 33%											
EC3 (OBLIGATOIRE) : Éléments de pédagogie et de psychologie des apprentissages pour l'éducation et la formation. (Evald Maillot)		EC3 : 33%											
UE 2 : Concepts clef pour l'analyse de l'activité.													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Concepts clefs (Guillaume Serres)	9	EC1 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Analyse et conception (Guillaumes Serres)		EC2 : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
UE5 : Méthodes et outils pour l'intervention.													
EC1 (OPTION) : Méthodes et outils du formateur (Marc Daguzon)	6	EC : 100%	EvC		2	A + O		2	A + O		2	A + O	
EC2 (OPTION) : Méthodes et outils du travail universitaire (Sylvie Dozolme)		EC : 100%	EvC		2	A		1	A		2	A	
UE6 : Connaissance des milieux d'intervention.													
EC1 : Connaissance des milieux et des acteurs clés du développement numérique. (Nathalie Masseux)	6	EC : 100%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

UE 2 et UE5 : A : documents numériques

Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 3 : Méthodologie de la recherche EC 1 : Introduction : les principes de la recherche en sciences humaines et sociales EC 2 : Les méthodes quantitatives EC 3 : Les méthodes qualitatives	9	EC1 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué		
		EC2 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
		EC3 : 50%	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
UE 4 : Mémoire et stage (S. Poinas) EC 1 : Introduction au mémoire EC 2 : Introduction aux terrains (Accompagnement du stage) EC 3 : Séminaires croisés	9	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
		EC3 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué		
UE7 : Former, accompagner, encadrer Formations et projets collaboratifs en environnements numériques. (Nathalie Masseur/Béatrice Drot-Delange).	6		EvT		1	A		1	E	1h30	1	E	1h30
UE8 : Approfondissement ou ouverture, Option Informatique du numérique éducatif (Béatrice Drot-Delange)	6		EvC		2	A		2	A		2	A	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Remarques :

UE 3 et UE 4 : non compensables en cas de note inférieure à 6/20

UE7 : autre : Dossier à rendre

UE8 : productions numériques

Master Sciences de l'éducation - Parcours 3 : Ingénierie pédagogique numérique

Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			Seconde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Agir pour une société inclusive													
EC1 (OBLIGATOIRE) : Agir pour une société inclusive. (Mickaël Jury)	9	EC1 : 0%											
EC2 (OBLIGATOIRE) : Accessibilité numérique (Nathalie Masseur)		EC : 50%	EvT		1	A		1	A		1	A	
EC3 (OBLIGATOIRE) : Numérique & médiation de l'interaction didactique (Nathalie Masseur)		EC : 50%	EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30
UE 2 : Apprendre, enseigner, former													
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Apprendre, enseigner, former. (Roland Goigoux / Sylvie Cèbe).	9	EC1 : 0%											
EC2 (OBLIGATOIRE) : Former en modalité hybride		EC2 : 50%	EvC		2	A + O	0h30	2	A + O	0h30	2	A + O	0h30
EC3 (OBLIGATOIRE) : Apprendre, enseigner, former avec les médias numériques		EC2 : 50%	EvC		2	A + O	0h15	2	A + O	0h15	2	A + O	0h15
UE 3 : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat													
EC1 (OBLIGATOIRE) : Accompagner, conseiller et travailler en partenariat. (Guillaume Serres / Carine Simar)	6	EC1 : 0%											
EC2 (OBLIGATOIRE) : Analyse des besoins en ingénierie pédagogique (Béatrice Drot-Delange)		EC : 100%	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
UE 4 : Méthodologie de la recherche													

EC 1 (OBLIGATOIRE) : Méthodologie de la recherche. (Carine Simar).	6	EC1 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	
EC2 (OBLIGATOIRE) : approfondissement : méthodologie (Carine Simar).		EC2 : 50%	EvT		1	M		1	M		1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE1 : Autre (dossier à rendre)

UE2 EC2 et EC3 : Autre (dossier à rendre)

UE4 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20

Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences									
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			Seconde chance	
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.
UE 5 : Analyser le travail												
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Analyser le travail. (Guillaume Serres)	9	EC1 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué	
EC 2 (OPTION) : Clinique, Psychologie ergonomique, Cours d'action, Théorie des situations 1. (Sylvie Moussay – Marc Daguzon – Simon Flandin) Clinique, Psychologie ergonomique, Cours d'action, Théorie des situations 2. (Sylvie Moussay – Marc Daguzon – Simon Flandin)		EC : 100%	EvT	1	E	1,5h	1	E	1,5h	1	E	1,5h
UE 6 : Agir dans une société numérique												
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Révolution numérique et mutations cognitives et sociétales (Nathalie Masseux – Béatrice Drot-Delange)	6	EC1 : 0%	Non évalué					Non évalué			Non évalué	
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Lire et écrire avec le numérique (Béatrice Drot-Delange)		EC2 : 100%	EvT	1	A		1	A		1	E	1h30
UE 7 : Mémoire et stage												
EC 1 (OBLIGATOIRE) : Séminaire mémoire (Nathalie Masseux – Béatrice Drot-Delange)	15	EC1 : 100%	EvT	2	M+S	1h	2	M+S	1h	2	M+S	1h
EC 2 (OBLIGATOIRE) : Accompagnement du stage. (Nathalie Masseux – Béatrice Drot-Delange)		EC2 : 0%										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES :

UE 6 A : dossier

UE 7 : non compensable en cas de note inférieure à 6/20